



Nouveau bulletin d'informations
Janvier 2009
Site Internet : www.acantor.org

Bonne et Heureuse ANNEE 2009



AVANT-PROPOS

Suite à l'ouverture d'une plate-forme collaborative par la CCI Sud Alsace Mulhouse et grâce au partenariat avec les CCI, l'Acanor possède sur le site des communautés un accès à l'adresse : <http://acantor.alsaeco.com>. Dans la rubrique « Communauté » un espace « Membres » est accessible par mot de passe réservé aux adhérents « ACANOR » à jour de la cotisation et inscrits sur le site.

Le site <http://www.acantor.org> sur lequel vous aviez l'habitude de trouver ce bulletin va être amélioré et vous n'y trouverez plus qu'une version simplifiée de ce bulletin en HTML. Un renvoi sur l'espace « Membres » de la plateforme collaborative est prévu pour consulter la version complète

Les adhérents pourront de ce fait accéder aux informations détaillées relatives aux activités de l'ACANOR ainsi qu'aux informations relatives aux normes et aux réglementations référencés dans cette publication

N'hésitez donc pas à nous rejoindre et de bénéficier de ce fait, non seulement des informations complètes de ce bulletin, mais aussi et surtout de bénéficier d'autres avantages informatifs, voire financiers, et bien entendu du réseautage mis en place par la plate forme collaborative.

SOMMAIRE

Nouvelles de l'ACANOR :

- Adhésions : Situation
- Pour ceux qui désirent adhérer
- Conseil d'Administration.
- Assemblée Générale.

Activités de l'Acanor

- Groupes de travail.
- Autres activités

Nouvelles de nos Partenaires

- Afnor
 - Développement durable PME
- Euro Info Centre
 - Strasbourg
- AlsaEco
 - CCI SAM
 - Portail de l'Economie Alsacienne
 - Acanor.alsaEco
- IFAN
 - Assemblée générale
 - Elections

Normes & Réglementations

- Directive Européenne
 - Management – PR NFEN ISO 9004
 - Déchets – Directive 2008/98/CE

Votre vie quotidienne

- Ampoules électriques incandescente
- Plan Climat
- Eco-Label et NF Environnement

Agendas

- Acanor
- Afnor
- Autres

Nouvelles de l'ACANOR

Adhésions



1. Adhérents :

Bienvenue aux nouveaux adhérents et merci de nous avoir rejoint en 2008.
Renouvelez vite votre adhésion pour l'année 2009

Merci également aux anciens adhérents que nous espérons évidemment voir confirmer leur adhésion pour cette nouvelle année.

2. Pour ceux qui désirent adhérer :

Vous trouverez sur notre site Internet www.acanor.org, accessible à tout internaute, le bulletin d'adhésion avec le nouveau barème des cotisations.

Conseil d'Administration



Le Conseil d'Administration a eu lieu le 12 décembre 2008.dans les locaux de la Maison de l'Entrepreneur à Mulhouse

Nous tenons à remercier tout spécialement Madame Claude MERLE (AFNOR) qui n'a pas hésité à se déplacer de Paris.

De nombreux points ont été traités, dont les principaux ont été :

- Fixation de la cotisation 2009 avec évolution du bulletin d'adhésion et du circuit d'appel à cotisation.
- Mise au point d'un nouveau questionnaire simplifié pour la constitution de l'annuaire des compétences de l'Acanor.
- INTERNET : Amélioration du site « Acanor.org » pour le rendre plus vivant et mise au point du circuit et de la publication « Acanor Infos » → Version simplifiée pour le site avec renvoi à l'espace membres du site communautaire de « AlsaEco » pour la version complète.
- Relations Adhérents ACANOR ↔ Adhésion AFNOR.
- Gestion des internautes : Questions-réponses.
- Situation des groupes de travail
- IFAN

La prochaine réunion du Conseil d'Administration a été fixée au **Vendredi, 20 février 2009, de 14 à 17 heures, à Mulhouse** (lieu à définir). .

Assemblée Générale



Celle-ci se tiendra courant Avril 2009 en fonction des disponibilités du lieu et devrait se dérouler à STRASBOURG au Conseil de l'Europe.

Ce lieu a été proposé pour son accès facile pour nos adhérents extérieurs, mais surtout devrait permettre d'inviter l'ANP (Allemagne), le CVN (Luxembourg), l'IFAN, voire le BSS (Grande Bretagne), etc...

ACTIVITES de l'ACANOR

Groupes de travail



Différents groupes de travail fonctionnent au sein de l'ACANOR, et ceci grâce au bénévolat et à la compétence de ses adhérents que nous tenons à remercier ici.

La réunion du groupe de travail »GT Environnement », qui devait se tenir en décembre a du être reportée par suite d'un empêchement de son animateur.

Nous profitons pour rappeler que les groupes de travail de l'ACANOR peuvent être constitués à l'initiative des adhérents qui ont un besoin d'informations pour affiner et compléter leurs connaissances dans leur domaine de prédilection.

Autres activités



L'ACANOR et certains de ses adhérents participent à d'autres activités dans le cadre des relations privilégiées entretenues avec ses partenaires ou des instances officielles nationale, l'IFAN et les autres partenaires internationaux en Allemagne, au Luxembourg, en Grande Bretagne, etc...

NOTA :

Pour connaître les activités détaillées des groupes de travaux (la composition des membres les thèmes traités, la date des réunions et de détail des comptes-rendus), ainsi que les autres activités nous vous invitons à vous connecter au site :

<http://acanor.alsaeco.com/>

et de consulter l'Espace Membre accessible aux adhérents

NOUVELLES de PARTENAIRES



Retours d'expériences « PME » et développement durable

Groupe AFNOR avec le soutien de la région Ile de France, de la DRIRE, de l'ADEME, du CRITT Chimie Environnement, des CCI de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val de Marne et le cours des Consultants régionaux, a organisé une réunion intitulée « Retours d'expériences PME et eloppement durable » le 18 décembre 2008 à Paris ;

Trente chefs d'entreprises des PME se sont engagés dans la mise en œuvre d'un Guide AFNOR SD 21000 pour la prise en compte des enjeux du développement durable dans la stratégie et le management de l'entreprise.

En effet, le développement durable est un vecteur de survie, voire de plus en plus un atout pour la compétitivité des entreprises face à la concurrence, non seulement pour les grands groupes qui en avaient déjà pris conscience, mais aussi pour les petites et moyennes entreprises.

Nous vous donnerons dans notre prochain bulletin le résultat de cette réunion.

EURO INFO CENTRE STRASBOURG



L'EIC Strasbourg, une équipe au service de votre stratégie européenne



Cécile COYER, Ursula GORI-KAMINSKI, Eléonore MAEHLER

L'origine de l'Euro Info Centre de Strasbourg remonte à 1987 quand la CCI de Strasbourg et Bas Rhin a créé un « Service Europe » pour préparer les entreprises alsaciennes aux changements provoqués par le Marché Unique.

Aujourd'hui, l'EIC appartient à un réseau de 300 membres officiellement agréés par la Commission Européenne.

L'Euro Info Centre de Strasbourg, par la compétence et la disponibilité de ses personnes, est pour l'ACANOR un partenaire important dans tous les problèmes relatifs aux Directives européennes. C'est une source d'informations sur toutes les questions communautaires et un interlocuteur incontournable pour toutes les questions relatives au « marquage CE ».

AlsaEco – Portail de l'économie alsacienne



Ce portail de l'économie alsacienne créé à l'initiative des CCI d'Alsace et de la CRCI permet aux entreprises alsaciennes de mutualiser leurs forces en particulier par le réseautage piloté par Arnaud GUITTARD, animateur à la CCI SAM.

Grace à une étroite collaboration avec la CCI Sud Alsace Mulhouse, l'ACANOR fait partie de la communauté d'AlsaEco et a accès à ce réseautage.

Ce réseau permet de partager et d'échanger en toute sécurité des informations. L'Acantor possède désormais un espace « Membre » piloté par notre secrétaire générale, Chantal HENNA accessible uniquement aux adhérents de l'ACANOR en indiquant l'identifiant et le mot de passe.

IFAN



35^{ème} Assemblée Générale

Lors de la 35^{ème} Assemblée Générale de l'IFAN qui s'est tenue en en Septembre 2008 à Genève et qui avait vu la participation de trois de nos adhérents, Laurent OBERLE, Evelyne THOMANN et Isabelle HELLER. Cette dernière a été proposée et acceptée comme nouveau membre du BOARD (Conseil d'Administration de l'IFAN) pour un mandat de trois ans, de 2009 à 2011.

La prochaine Assemblée Générale de l'IFAN (la 36^{ème}) se tiendra les 28-29 octobre 2009 à Berlin suite à l'invitation de l'ANP.

D'autre part, le renouvellement du BOARD n'ayant pu se faire lors de la dernière Assemblée Générale, celui-ci a eu lieu par circulaire du 13 novembre 2008, et parmi les élus il faut citer le nouveau président Monsieur Ross WRAIGHT.

NORMES & REGLEMENTATIONS

Politique de MANAGEMENT PR NF EN ISO 9004 – Nov - 2008

Cette norme qui vient d'être publiée par l'AFNOR est relative à la politique de management et de qualité pour la réussite durable des organisations. Elle peut être obtenue auprès de l'AFNOR, soit par téléchargement (2 Mo), soit sur papier (115 pages), au prix de 99,30 €.

DECHETS

Directive 2008/98/CE



La Directive 2008/98/CE relative aux déchets vient d'être publiée au Journal Officiel de l'Union Européenne du 22 novembre 2008.

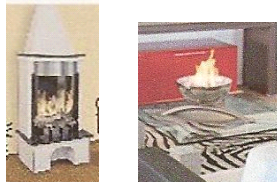
L'article 1^{er} établit des mesures visant à protéger l'environnement et la santé humaine par la prévention ou la réduction des effets nocifs de la production et de la gestion des déchets et par une réduction des incidences globales de l'utilisation des ressources et une amélioration de l'efficacité de cette utilisation

L'article 45 précise que l'entrée en vigueur est fixée au 20^{ème} jour suivant la publication de cette directive au JOUE

En conséquence les objectifs à atteindre par les Etats membres de l'Union Européenne doivent être réalisés par les Membres de l'Union Européenne avant le 12 décembre 2010.

VIE QUOTIDIENNE

Cheminées à ETHANOL → un danger ?? !



Les cheminées à éthanol qui ont fait fureur cette année dans les diverses foires ne semblent pas si « inoffensives ». En effet la Commission de Sécurité des consommateurs (CSC) souhaite que la vente de ce type de foyers à éthanol soit suspendue, d'une part à cause des risques de brûlures, mais aussi également à cause des dangers d'intoxications au monoxyde de carbone. Le LNE (Laboratoire national de métrologie et d'essais) devrait effectuer prochainement des tests pour vérifier si ces appareils présentent effectivement un réel danger, en particulier si l'on rallume « un appareil encore chaud » car ils dégagent entre autres, des évaporations gazeuses d'alcool. D'autre part il y aurait également un risque d'incendie par le fait de stocker du carburant près du foyer. Enfin l'utilisation de ce type de Foyer ne devrait pas être utilisée sans équipement de sécurité de détection d'incendie et d'un détecteur de monoxyde de carbone.

(Extrait de *batiactu* de décembre 2008)



COMMISSION EUROPENNE



FIN des AMPOULES CLASSIQUES à incandescence ??

L'Union Européenne vient d'établir un calendrier pour retirer progressivement de la vente les ampoules classiques à incandescence, qui sur le plan énergétique, constituent des aberrations, car fortement dévoreuses d'énergie.

- A partir du 1^{er} septembre 2009 les ampoules traditionnelles de 100 watts devraient disparaître des rayons
- Un an plus tard, ce sera le cas des ampoules 75 watts.

- Puis en 2011, se ce sera le tour des ampoules 60 watts
- Enfin, le 1er septembre 2012 ce sera la fin des ampoules 25 et 40 watts.

Il reste le cas des ampoules de classe « C » (Halogènes), les moins performantes dans le classement énergétique européen; elles devraient cesser d'être vendues à compter du 1^{er} septembre 2016.

NOTA : Cette décision de l'Union Européenne doit encore être soumise au Parlement européen et devrait être formalisée au printemps 2009.

« Plan Climat »



Les 27 Etats membres de l'union Européenne, lors du dernier sommet européen sous la présidence de Nicolas SARKOSY et celle du président de la Commission, José Manuel BARROSO, ont entériné le « Plan CLIMAT », un accord fondamental pour l'Europe et pour le Monde

Après deux jours d'intenses négociations, les dirigeants européens sont parvenus à s'accorder sur les moyens d'atteindre les objectifs ambitieux de l'Union en matière de lutte contre le changement climatique. Ils ont par ailleurs entériné le plan de 200 milliards d'euros destiné à relancer l'économie européenne fragilisée. Un accord a également été trouvé avec l'Irlande en vue de la ratification du traité de Lisbonne.

Ce « Plan Climat » consiste, pour les 27 membres de l'UE, à réaliser, par pays et par secteur économique, un triple objectif d'ici 2020 :

- Réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à leur niveau de 1990 ;
- Augmentation jusqu'à 20 % de la consommation de la consommation de la part des énergies renouvelables ;
- Engagement à réaliser 20 % d'économies d' énergie.

Ce « Plan Climat » devrait tracer la voie pour l'ensemble des autres pays du monde et faire date dans l'histoire du Monde, car il ouvre une nouvelle étape **pour la protection de la planète et par la voie du Développement Durable contribuera à l'avenir des générations futures !**

D'autre part cet accord que l'Union vient de réaliser à Bruxelles lui permettra de peser davantage sur les négociations internationales sur le climat qui auront lieu l'année prochaine. Elle espère que d'autres acteurs, comme les États-Unis, la Chine, l'Inde, la Russie et le Brésil, suivront son exemple. «L'Europe a montré qu'elle était crédible», a indiqué M. BARROSO.

ENVIRONNEMENT → Ecolabel et Marque NF



L'Ecolabel, créé en 1992 est le label écologique de l'Union européenne symbolisé par la « Fleur » et est un système d'homologation destiné à aider les consommateurs européens à distinguer les produits et services plus « verts » et plus favorables à l'environnement (en dehors des denrées alimentaires et des médicaments).

Les critères retenus garantissent l'aptitude à l'usage des produits et services et une réduction de leurs impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie.

En France, deux labels sont délivrés :

- La marque NF environnement pour le marché français
- L'Ecolabel européen pour le marché de l'Union européenne



La marque NF Environnement, créée en 1991, est une **marque volontaire de certification** délivrée par [AFNOR Certification](#). A performances d'usage égales, elle distingue les produits dont l'**impact sur l'environnement est réduit**.

Pour obtenir la marque NF Environnement, le produit doit être conforme à des **critères écologiques** et d'**aptitude à l'usage**. Ces critères sont le résultat de négociations entre représentants d'industriels, d'associations de consommateurs et de protection de l'environnement, de distributeurs et des pouvoirs publics.

NOTA : L'usage des produits porteurs de la marque NF Environnement, comme ceux porteurs de l'[Ecolabel européen](#), contribue à un comportement de **consommateurs éco-responsables**.

AGENDA



ACANOR :

20/02/2009 : Conseil d'Administration de l'ACANOR à Mulhouse

AFNOR Clubs des Adhérents :

1301/2009 : Rencontre Pays de Loire

22/01/2009 : Rencontre Ile-de-France : Révision de la norme NF V03-110

AUTRES :

13-14/01/2009 : Salon Aid'O Soins 2009 au Corum à Montpellier.

12-15/01/2009 : Session du Parlement Européen à Strasbourg

N.B. : Les informations juridiques, financières ou fiscales sont données sans aucune garanti expresse ou implicite et ce bulletin ne peut dispenser, dans bien des cas, la consultation d'un professionnel, notamment du droit. En conséquence, ACANOR ne peut être tenue pour responsable pour toutes erreurs ou omissions qui résulteraient de l'utilisation des informations mentionnées dans ce bulletin.